

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 14 juin 2019**

En présence des administrateurs présents ou représentés :

M. Norbert IFRAH - Président
Mme Véronique DEFFRASNES - DGS -
Mme Cécil  COURREGES - DGOS - ayant donn  mandat   Mme V ronique DEFFRASNES
Mme LIGNOT-LELOUP- DSS - ayant donn  mandat   Mme V ronique DEFFRASNES
M. Damien ROUSSET - DGRI
Mme Dominique DEVILLE DE PERRIERE - DGRI -
M. Gilles BLOCH - INSERM - ayant donn  mandat   M. Norbert IFRAH
M. Yvan DE LAUNOIT - CNRS -
M. Sa d OUMEDDOUR - CNAM -
Mme Mariam ARVIS - MSA -

Mme Jacqueline GODET - LNCC -
Mme Graziella FUMAGALLI - LNCC -
M. Jacques RAYNAUD - Fondation ARC -
M. Laurent DONADILLE - FHF - ayant donn  mandat   M. Gilles CALAIS
M. Gilles CALAIS - FHF -
M. Franck DENIS - FHP -
M. Patrice VIENS- FNCLCC (F d ration UNICANCER)
M. Jean TREDANIEL- FEHAP-

M. Laurent CHAMBAUD - Personne qualifi e-
Mme Fr d rique PENAULT-LLORCA - Personne qualifi e-
Mme V ronique TRILLET-LENOIR - Personne qualifi e-
M. No l RENAUDIN - Personne qualifi e-

Mme TAMARELLE-VERHAEGUE - Personne qualifi e- ayant donn  mandat   M. Norbert IFRAH
Mme Monique RICOMES - Personne qualifi e-

Le quorum  tant atteint, le conseil d'administration a pu valablement d lib rer

N°	Objet	Texte	Résultat du vote
1	Approbation du procès-verbal du CA du 15 mars 2019	<i>Vu l'article 5.2.7 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer,</i> Après en avoir pris connaissance, le conseil d'administration approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 15 mars 2019.	Votée à l'unanimité
2	Approbation du rapport d'activité 2018 de l'Institut national du cancer	<i>Vu l'article 9.1 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer,</i> Après en avoir pris connaissance et débattu en séance, le conseil d'administration approuve le rapport d'activité 2018 de l'Institut national du cancer.	Votée à l'unanimité
3	Approbation du rapport de performance 2018 de l'Institut national du cancer	<i>Vu l'article 9.1 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer,</i> Après en avoir pris connaissance et débattu en séance, le conseil d'administration approuve le rapport de performance 2018 de l'Institut national du cancer.	Votée à l'unanimité
4	Approbation de l'aliénation par vente d'un bien immobilier acquis dans le cadre d'un leg	<i>Vu l'article 9.1 de la convention constitutive de l'Institut,</i> Après avoir pris connaissance du rapport relatif au projet d'aliénation par vente d'un bien immeuble acquis dans le cadre d'un leg non grevé de charge au bénéfice de l'Institut pour moitié, le conseil d'administration approuve l'aliénation de ce bien par vente pour un prix net vendeur de 281 132 euros permettant à l'Institut de bénéficier de la moitié du montant du prix de vente, à savoir 140 566 euros.	Votée à l'unanimité
5	Désignation d'un membre du comité de déontologie et d'éthique	<i>Vu l'article 7.1 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer,</i> Le président propose au conseil d'administration de désigner en tant que membre du comité de déontologie et d'éthique, Monsieur Eric FIAT. Son mandat d'une durée de quatre ans commence à courir le 14 juin 2019.	Votée à l'unanimité

Fait à Boulogne-Billancourt le 15 juillet 2019
Le président Norbert IFRAH

Pr.
INSTITUT N.

